CONDITIONS:

Dix pastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de l'aquebots, composee des navires suivans, vient d'être établie. Les departs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATTBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils n'ont peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de toute genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. MAYHEW, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à 17 mai LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par 12 juin I. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par 12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par 5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par 2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON, 28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET, 21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co. 12 mai rue du Canal, No. 59

LETTRES DE CHANGE, à vendre par 19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par 7 mai TH. NICOLET & CO.

LE soussigne offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies **OMBRELLES** du dernier goût. 31 mai Vis. GOUY.

UN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Haches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de thérébentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
25 caisses Rubans de toutes descriptions.

Aussi, par les navires Tulahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool :

50 caisses Cuivre en feuilles, de 10 à 30 onces; 1500 v. Glous; 2500 do. Tolls, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaines d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaines, d'un quart à cinq-huitièmes ; 85 sacs Spikes forges, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie ; 5 do. Coutellerie ; 3 do. Scies ; 1 do. Limes ; 3 do. Vis de fus ; 1 do. Cuillères de fer ; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.

Le tout a vendre à des termes raisonnables, par 1 juin VICTOR DAVID, rue de la Levée, No. 38.

LE soussigne offre a vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin M. WALTON.

PLATRE.—Plâtre adhesif d'Angleterre, passe au linge, à vendre par JAS. S. SHAW,
30 mai Encoignure Royale et Douane

SUCRE.—100 boucauts beau Sucre de la recolte de March, à l'Ile de la Petite-Ance (Anakapas) en debarquement du bâteau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON,
31 mai rue du Canal, No. 77.

INDIGO en débarquement—4 surons Indigo de 1re. qualité, ayant droit au drawback, et à vendre par
30 mai J. W. ZACHARIE & CO.

SIROP DE LIMON en caisses de deux douz de la fabrique de Underwood, à vendre par STETSON & AVERY,
30 mai rue du Camp, No. 31.

MOUTARDE en bouteilles d'un quart de livre, excellente qualité, à vendre par STETSON & AVERY,
30 mai rue du Camp, No. 31.

MAQUEREAUX.—150 barils Maquereaux de Boston, inspecte, en bon état, a vendre à bon marche pour clôre une vente.
30 mai STETSON & AVERY.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure ; 2 do. do. broches ; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
15 mai rue Royale, No. 118.

4000 semmone de Plomb, à vendre par
14 mai J. MAGER

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu samedi, 23 du courant, à la Bourse les Esclaves suivants :

Sam, âgé de 21 ans, excellent palfrenier et un peu charpentier et cuisinier ; il est très actif et intelligent. Aussi : Ann, sa femme, âgée de 22 ans, excellente domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse ; ils sont tous deux acclimatés et pleinement garantis.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi, 7 juillet prochain, à midi, à la Bourse, sans reserve et par ordre de Nath. Clark, syndic des biens de H. G. Worthington,

SIX BEAUX TERRAINS,

Situés au faubourg des Religieuses, savoir : Le Terrain No. 18, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 103 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 17, 104 pieds 4 pouces sur la ligne opposée, et borné dans le fond par le No. 14.

Le Terrain No. 19, ayant 64 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 20, et borné dans le fond par le No. 13.

Le Terrain No. 20, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie et de la rue Prytanée, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 106 pieds 6 pouces à la rue Prytanée, sur la ligne qui la divise du terrain No. 19, et borné dans le fond par le No. 12.

Le Terrain No. 41, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 108 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No. 42, 110 pieds 9 lignes sur la ligne qui le divise du terrain No. 40, et borné dans le fond par le No. 50.

Le Terrain No. 43, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie, ayant 60 pieds de face à ce chemin, 106 pieds 5 pouces de profondeur, face à la rue Prytanée, 150 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du terrain No. 48.

Le Terrain No. 44, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No. 45, 105 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 43, et borné dans le fond par le No. 47.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Hug Pédescleaux, not. aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples détails, voir le plan, dressé par Jh. Pilié, voyer, lequel est déposé en l'office de FÉLIX de Armas, notaire public. 4 juin

IL a été conduit chez le syndic de la 3me. section de la paroisse St.-Bernard, un CHEVAL américain, de couleur bai brun, sans étampe, ayant une étoile au front ; il est marqué du collier, et a aussi des écorchures provenant de la selette ; ses quatre pieds sont ferrés. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au 1er. juillet prochain, il sera le dit jour vendu à l'encan, à l'heure de midi, conformément aux réglemens de police. P. JORDA,
14 juin—3 syndic.

ESCLAVE EN MARRONAGE.

Est parti marron de la presse à coton de MM. Frérel frères, samedi dernier, le nègre américain nommé **GASPARD**, taille d'environ 5 pieds 8 pouces (*mesure anglaise*), parlant très peu français; il est âgé de 28 à 30 ans, et a de petites favoris, les joues rentrées; il est bien constitué, et a la peau très noire.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le conduira à la geole.

GABRIEL DESCHAPELLES LEBRETON.
2 juin—2ps&1pstf

RECEMMENT reçu.—22 caisses GRAND VIN Château Lafitte,
5 balles Indienne,
2 caisses Schalls,
1 balle Robes,
1 do. do. stiffes,
200 douz. Pullicates
} ayant droit au *drawback*.

En magasin :

52 boucauts et 32 caisses Sucre, 1ère. qualité, vendre par
9 juin THEODORE NICOLET & Co.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY,
28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déja plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ,
7 mai Agent de l'inventeur.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.
Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commun 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ,
9 mai Seul agent pour cette ville.

JAMBONS.—40 jambons envelopes, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
3 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

THOS. ROMAIN & CO.

Rue de Chartres, No. 97,

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rodgers. Aussi: véritable Huile de Macassar, pour la crue des cheveux ; Charbon préparé pour les dents ; Brosses a dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent.

En magasin : Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6284—*W. F. Courtenay* contre *les créanciers de Bryden & Courtenay et de W. F. Courtenay & Co.*—Sur enrégistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. J. Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, lundi 18 du mois de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire ; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
Bureau du Greffier, 14 mai 1832.
FREDERIC BUISSON,
15 mai—11,2ps Député Greffier.

A VENDRE en debarquement du navire Warsaw de New-York,
2 caisses Parapluies, couleurs assorties ; 2 do. Parasols de femmes ; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure ; 2 caisses Ruche de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par
25 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Hellen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Céruse, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID,
7 mai rue de la Levée, No. 38.

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on s'en sert dans la marine des Etats-Unis*, à vendre par
15 mai HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Couvertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejannes vuides, Bâtchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale No. 118

PLOMB EN SAUMONS et en feuilles, à vendre par, [29 mai] J. MAGER.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, il sera exposé en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lis. Conditions : 6 mois de crédit, billet endossé, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
22 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Comminet, f. c. l. une negresse nommée Rosalie, d'environ 27 ans, bon sujet, sachant faire un peu de tout ; Hélène, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et un peu repasseuse, non garantie du vice de marronnage. Conditions : 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets &c.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera par L. Féraud, aux frais de l'acquéreur. 22 juin.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Adélaïde Thézan, f. c. l. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 20 ans, depuis plus de 8 ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions : 1-3 comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir : *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier ; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans, *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.
Conditions:—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 Juillet 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon.

Un Terrain, situé au faubourg Marigny, rue de la Puix, entre les rues Moreau et Casa Calvo, et ayant trente pieds de face sur cent trente pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE,
Rég. des Test.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Polloek, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par la Régister des Testamens.*—mardi 10 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin, une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans.

Conditions : moitié comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
7 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jules Davezac de Castera, une négresse nommée Anne, âgée d'environ 24 ans, marronneuse et sujette aux crises. Conditions ; 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu J. B. Rouquigny, h. de c, l. un Terrain situé rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, et ayant trente pieds de face sur soixante de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Conditions, deux cents piastres comptant, et le reste à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale; l'acquéreur s'obligeant à payer les banquettes.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVS.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Blunt, une Mulatresse nommée Ketty, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique.
Conditions : 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hugues Pédescleaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Charles Meunier, une Negritte nommée Sophie, âgée d'environ 13 ans, ayant une taie sur un œil. Un Terrain, situé au coin des rues du Quartier et St. Claude, ayant 30 pieds de face à la derniere, sur 180 pieds de face à la première, avec les édifices qui sont dessus.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédescleaux, not. pub., aux frais des acquereurs. 5 j

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 26 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les Esclaves suivants, appartenant à la succession de feu Maguerite Paturel, décédée épouse de Louis Conrard, savoir : Féliciane, négresse de 24 ans, bon sujet; Laurette, négresse de 25 ans un peu blanchisseuse et repasseuse; Rosalie, né gresse de 19 ans, sachant un peu de tout; Joséphine mulatresse de 18 ans, dito dito: Marie mulatresse de 18 ans pisse un peu repasseuse; Rufine, mulâtresse de 13 ans, cigarrier; Domingue, mulâtre de 11 ans, domestique; Louise, mulatresse de 7 ans; Joseph, nègre de 17 ans, manœuvre; Catiche, négresse de 17 ans, adonnée au marronnage: Justine, negresse de 13 ans; Rose négresse de 38 ans, marchande; Malice, négresse de 12 ans; Robert, nègre de 22 ans, charretier; Victor, nègre de 22 ans; manœuvre; Julie, négresse de 36 ans, estropiée d'une jambe, avec son enfant Pauline, griffonne de 6 ans: Jim, nègre de 23 ans charretier et tonnelier; Charles nègre âgé de 25 ans, peintre tonnelier et charpentier.
Conditions: 6, 12, et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE,
24 mai régister

UN etranger arrive depuis quelques temps dans cette ville, de la Belgique, a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a en sa possession un REMEDE très-efficace pour guérir le RHUMATISME, qu'il vend à un prix très-modéré.
Il invite les personnes que cela peut concerner, à le visiter, certain qu'elles seront satisfaites de son remède. Il produira, si on l'exige, des certificats de différentes personnes de cette ville, qui ont déjà été guéries par son remède. S'adresser rue St.-Pierre, No. 158.
12 juin—1m

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

BLANC DE BALEINE—100 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

26 BALLES Toile à drap écrue 3-4; 50 barils Huile de baleine clarifiée; 100 demi-caisses chocolat de Rhodes No. 1; en débarquement et à vendre par
7 mai LINCOLN & GREEN.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND-COMMISSIONNAIRE.
Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
18 mai MEDELICE THOMAS.

CAFE, 300 sacs café de la Havane, à vendre par
15 juin J. MAGER.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jacques Barrata vs. *Gaill Hagan.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 9 juillet, à 5 heures, au Principal, divers Meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
23 juin marshal.

Veuve Savary vs. *Jacques Pognon.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 6 juillet, à 5 heures, au Principal, une Montre en argent, saisie dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

M. B. Handley vs. *James Handley.*

EN vertu de 2 *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à 5 heures, rue Jefferson, une quantité de linge, matelas, draps de lit, couvertes, liqueurs, bouteilles et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

A. Pitot vs. *Jean B. Pilotte.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 7 juillet, à 5 heures, au Principal, un lot de Chaises, Glaces, et un Billiard, saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

Ju. Dantes vs. *Ju. S. Foster.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 30 juin, à 5 heures, sur les lieux, ancienne Levée du faubourg de l'Annonciation, une Voiture et ses Harnais, une Selle, une Bride, deux Tables, 2 Bois-de-lit, un Bureau, un Matelas et des Ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
21 juin marshal.

P. Romain vs. *J. B. Joineau* : *Wm. Tibbets* vs. *le même.*

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 29 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cabriolet, saisi dans l'affaire ci-dessus.
19 juin L. DAUNOY, marshal

Wm. C. Quirk vs. *Aime. Barker* comm mari *L. C. Barker.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'Ilet No. 58, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le terrain No. 7 ; saisi dans l'affaire ci-dessus.
19 juin L. DAUNOY, marshal.

White & Co. et *autres* vs. *J. Langdon et W. B. Perry.*

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 28 juin, à 5 heures, au Principal, un Lavabeau, deux Bois-de-lits, trois Matelas, deux Tables et dix-huit Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
16 juin L. DAUNOY, Marshal

W. Tibbetts vs. *le bateau-à-vapeur Atlas, le capitaine et les propriétaires.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur ATLAS, avec ses agrès, appareaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
13 juin marshal.

Jenkins vs. *Joseph, h. de c. l.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 25 juin, au Principal, à 5 heures, une quantité de Tabac espagnol, Cigarres et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 juin L. DAUNOY, marshal.

J. W. Bingey vs. *P. C. Temple.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse ; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bout saisé, &c. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

R. Colwell vs. *le bateau-à-vapeur Kelty-Clover et ses propriétaires.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* a moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR KETTY-CLOVER, avec ses agrès, appareaux et ameublements ; saisi dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY, marshal.
25 mai

AVIS.—Attendu que Fernando Cuzan n'a pas satisfait à mon jugement d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donné par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme sheriff de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;

Avis est donné par le présent à tous ceux que celui peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secretaire d'Etat, quatre vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB. *Sec. d'Etat.* 23 mai—30

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques,
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827
Vin rouge en tierçons ou demi-barriques, même qual.
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Grand Larose,
Idem St.-Estèphe, Médoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux,
Un Moulin complet pour sucrerie,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasins de la douane, ayant droit au *drawback*.
14 juin J. B. LABATUT.

MLLE. PAUL, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur de prévenir les dames, qu'ayant l'intention de se fixer en cette ville, elle donnera des leçons de PIANO, de GUITARRE et de CHANT. Elle tiendra une classe pour les enfans, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi. S'adresser chez M. Letellier, rue St.-Philippe, entre Condé et Royale, ou chez M. Alexandre, papetier, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital. 13 juin—2

BOIS DE CAMPECHIE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par
6 juin JOSE PRATS, rue Ste.-Anne, No. 52.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

VINS FRANÇAIS.—Vins rouges et blancs, de l'Hermitage, qualité supérieure, et Vin de Sauterne, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
5 juin rue Royale No. 117.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME PERREZ a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de prendre un nouvel établissement pour continuer à y tenir pension privée dans la rue de Chartres, No. 173, en face de la rue Jefferson. Ce local étant très vaste et bien situé, elle le disposera pour y recevoir convenablement les dames et pour donner toutes les commodités possibles aux personnes respectables qui voudront bien la favoriser de leurs préférence. L'on pourra aussi trouver chez elle à déjeûner et à dîner, à table d'hôte, à un prix modéré pour chaque repas. 4 juin—1m

VIN DE MARSEILLE.—180 barriques Vin de St.-George, à vendre par
AMB. LANFEAR,
1er. juin—3 rue du Canal, No. 118.

SUCRE.—25 boucauts beau Sucre, en débarquement, à vendre par
31 mai SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Chester, à vendre par
7 mai S. CABELL.

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—30 milliers de Cigarres de la Havane, et 50 dito de Campêche, à vendre par
9 juin J. W. ZACHARIE & Co. rue Bienville, No. 80.

BOIS DE CAMPECHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraichement coupé, récemment reçu et à vendre par
9 juin J. W. ZACHARIE & Co. rue Bienville, No. 80.

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Bienville, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

OUVRIER, dans un magasin de détail, un jeune homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chacune vin de Médoc 1re. qualité, 50 do. de une dito Champagne de la marque J. Lausseure & Co qui est tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do. de Bourgogne Tache, 50 do. avoir de mieux; 50 do. de Bourgogne Tache, 50 do. de Romanée, 50 do. de Nuits, do. Chambertin